



---

# Rapport de gestion 2013

## EGK Assurances de base

## **Sommaire**

<b>Éditorial</b>	<b>3</b>
<hr/>	
<b>1. Rapport du directeur</b>	<b>4</b>
<hr/>	
<b>2. Compte annuel</b>	<b>8</b>
2.1 Bilan	8
2.2 Compte de résultats	9
2.3 Flux de trésorerie	10
2.4 Justificatif du capital de la Fondation	10
2.5 Annexe au compte annuel	11
2.6 Rapport de l'organe de révision	20
<hr/>	
<b>3. Organes</b>	<b>23</b>
<hr/>	
<b>4. Vos interlocuteurs</b>	<b>24</b>
<hr/>	

### **Impressum**

#### **Éditrice:**

EGK Assurances de base, Brislachstrasse 2, 4242 Laufon  
Téléphone 061 765 51 11, fax 061 765 51 98, info@egk.ch

**Réalisation:** EGK Assurances de base, domaine de la communication, Laufon

**Conception:** Ingold Design, Soleure

Le présent rapport de gestion est publié en allemand et en français.

## Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

2013 a été également une année riche en défis pour EGK Assurances de base. Après une perte exceptionnelle d'assurés l'année précédente, la situation et le nouveau départ initialisé en 2012 ont dû être consolidés durant l'année du rapport. EGK Assurances de base n'aurait jamais pu maîtriser à tel point les enjeux de l'année précédente sans la fidélité remarquable de ses assurés, des clientes et clients qui apprécient en premier lieu la proximité d'EGK, l'égalité des chances entre la médecine conventionnelle et la médecine naturelle et la qualité élevée des prestations de services. Il importe de répondre à cette confiance des clients: l'objectif suprême des responsables EGK qui consiste à maintenir un équilibre sain entre les rentrées de primes et les dépenses pour prestations et de préserver les réserves exigées par la loi reste donc inchangé. La souscription, auprès de Swiss Re, d'une réassurance destinée à renforcer durablement la confiance en EGK Assurances de base servait également cet objectif. Nous pouvons donc affirmer aujourd'hui que les mesures réalisées sont les premiers jalons d'un avenir sûr.

L'avenir proposera à lui seul encore suffisamment de défis. Outre des simplifications de l'offre, il convient de développer de nouveaux produits encore mieux adaptés à l'évolution actuelle des besoins des clients dans le domaine de l'assurance de base. En interne, il s'agira de moderniser les techniques de l'information et d'exploiter des synergies sous forme encore plus intensive. Les premiers pas ont déjà été accomplis. Ils assurent non seulement la sécurité de l'organisation, mais aussi sa crédibilité. La votation de l'initiative populaire «Pour une caisse publique d'assurance-maladie» est un défi supplémentaire qui devra être également relevé en 2014. Il s'agit d'un changement fondamental de paradigme qui coûte des milliards et limite considérablement la liberté individuelle de choisir de chaque personne assurée avec, par ailleurs, une issue au plus haut point incertaine – en particulier pour les nouvelles générations. Des exemples d'autres pays montrent en effet que les secteurs de la santé publique accumulent avant tout une dette considérable.

Notre assurance sociale est pourtant un acquis social qui offre à tous un excellent accès à des soins médicaux de haute qualité. Nous estimons que cet acquis ne doit pas être remis inutilement en question; le prix à payer serait tout simplement trop élevé.

Il ne me reste qu'à remercier sincèrement tous les assurés qui nous sont restés fidèles ces dernières années jusqu'à ce jour. Je souhaite aussi remercier la direction qui a considérablement contribué à la consolidation obtenue, ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices EGK qui accomplissent leurs tâches quotidiennes avec engagement et dynamisme. Je remercie également ici ma collègue et mes collègues du Conseil de Fondation, ainsi que les autorités, en particulier l'OFSP qui nous a accompagnés et soutenus également en 2013.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Kummer'.

**Alex Kummer**

Président du Conseil de Fondation

## ■ 1. Rapport du directeur

### 2013 – année de la poursuite de la consolidation

**Le capital de la Fondation d'EGK Assurances de base a pu être encore consolidé en 2013. Par rapport à l'année précédente, le bénéfice de 2,1 millions de CHF a pu être augmenté et passer à 9,3 millions de CHF. Le capital propre s'élève désormais à 40,7 millions de CHF. Les réserves de l'assurance obligatoire des soins de maladie (AOS) ont donc pu être nettement augmentées de manière correspondante. Des jalons importants, orientés vers l'avenir, ont été également posés en termes de contenu.**

Parallèlement à la consolidation financière, l'exercice 2013 était placé sous le signe de projets importants orientés vers l'avenir. Le Conseil de Fondation a décidé de remplacer le système d'exploitation et de traitement informatique des données par la plateforme Swiss Health (SHP) de Centris SA d'ici l'année 2016. Dans le domaine de l'assurance de base, un nouveau partenariat a été conclu avec Medgate AG en vue de proposer un nouveau produit moderne d'assurance pour des consultations télémédicales: EGK est ainsi, en Suisse, l'unique assureur-maladie qui proposera à partir de 2014 l'association d'une solution de télémédecine avec un modèle Managed Care.

Des innovations visibles ont été aussi réalisées dans le domaine du marketing: le site internet EGK a été remanié, sa conception est plus claire et son mode de parution a été modernisé. Grâce à un accès redondant aux informations, les visiteuses et visiteurs peuvent trouver aisément ce qu'ils recherchent à tout moment. Avec l'application «Mon EGK» – dans un premier temps pour le système d'exploitation iOS, puis ultérieurement aussi pour les appareils Android – un moyen de communication supplémentaire et un support moderne pour nos assurés a été créé. Les possibilités individuelles de promotion et préservation de la santé avec une alimentation saine et une activité physique jouent un rôle central dans ce contexte. Notre magazine clients «Mon Choix», qui paraît quatre fois par an depuis 2012, a été intégralement remanié en termes de présentation et de contenu afin de proposer une valeur ajoutée aux personnes assurées.

#### **Réseau dense d'agences**

L'assurance sociale de base qui relève de la loi sur l'assurance-maladie propose des structures claires qui doivent être obligatoirement respectées. Dans ce domaine, EGK dispose d'une gamme de produits complète et attractive qui englobe aussi des modèles alternatifs d'assurance. Ces possibilités, notamment au regard des particularités cantonales du domaine de la santé publique, soulèvent fréquemment des questions au quotidien. C'est là qu'interviennent nos agences, qui façonnent l'image d'EGK depuis des décennies. Un de nos buts stratégiques consiste à rester proche de nos clientes et clients et à leur proposer les meilleures prestations de services possibles. La proximité avec nos assurés et l'expérience de longue date de nos collaborateurs nous ont procuré des avantages également durant l'exercice 2013. Nous sommes fermement convaincus que l'économie financière réalisée n'est pas l'unique raison importante quant à un changement d'assureur de base. L'opportunité de trouver ensemble, lors d'un contact personnel, la solution optimale en matière d'assurance pour chaque franc de prime se situe clairement au premier plan. Les agences ne se contentent pas de soutenir nos clients lors du choix ou de l'adaptation d'un produit d'assurance. Nous proposons également nos connaissances en ce qui concerne les questions relatives aux décomptes de prestations ou de primes – sous une forme personnalisée, avec compétence et un gain de temps. La disponibilité rapide, l'entretien dans le cadre d'un face à face, ainsi que les compétences des collaborateurs de nos agences sont à notre avis décisifs pour une prestation de services de qualité.

### Clairement au bout de nos peines

Une étape supplémentaire a pu être accomplie en 2013 sur la voie vers une régénération des réserves AOS.

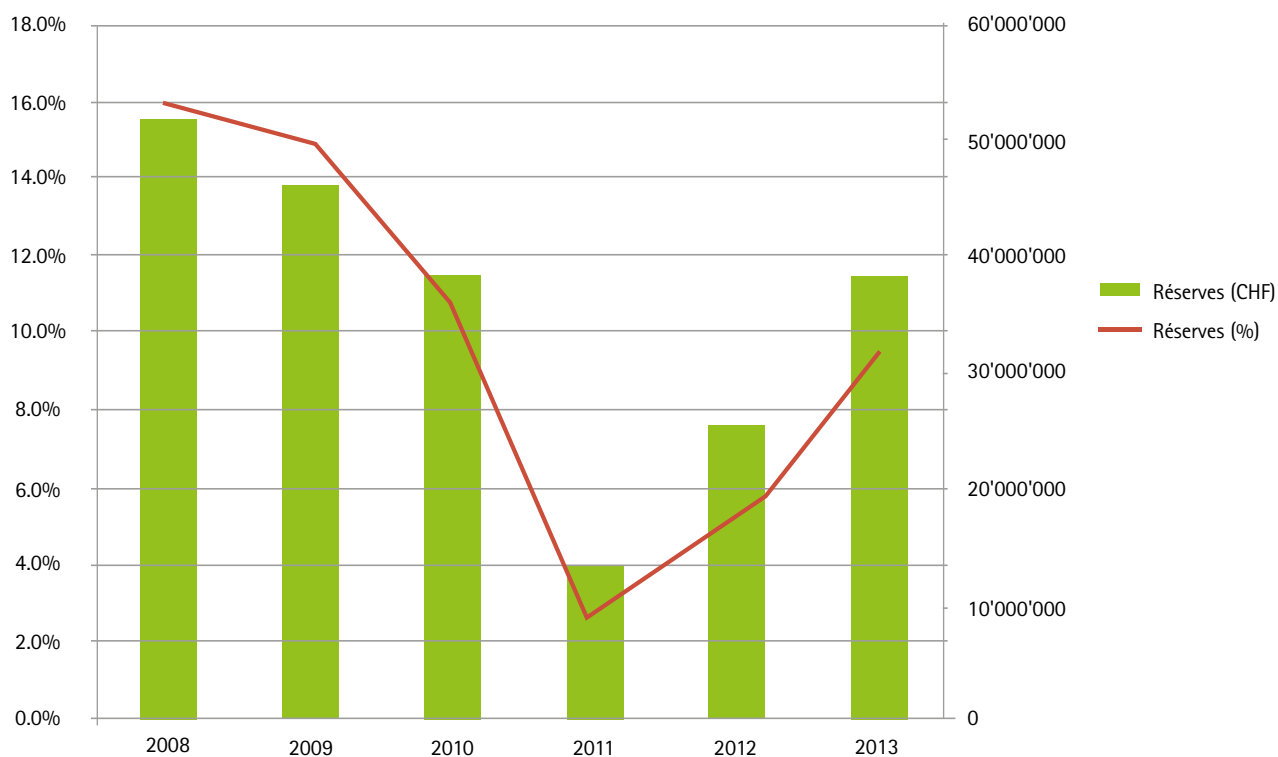
L'évolution financière positive est la conséquence de diverses mesures réalisées afin de satisfaire de nouveau le plus rapidement possible aux exigences légales envers le capital de la Fondation. Les ajustements nécessaires des primes pour 2013, qui ont toutefois conduit à une nouvelle réduction du nombre d'assurés EGK Assurances de base, font partie de ces mesures. Le nombre d'assurés, soit 127'500 au 1<sup>er</sup> janvier 2013, a enregistré une diminution d'environ 29'000. La souscription d'une réassurance est une autre mesure génératrice de confiance. Nous avons en Swiss Re un partenaire performante qui est, si nécessaire, également à la disposition d'EGK dans le domaine de l'assurance-maladie au-delà des questions de réassurance en tant que sparring-partner actuariel.

Dans le détail, les remarques suivantes relatives à la clôture des comptes peuvent être émises.

### Concernant le compte annuel

- **Primes** – L'évolution des primes a pu se rapprocher de la moyenne du marché dans la plupart des cantons et régions. En raison du contrat de réassurance conclu avec Swiss Re, 57,2 millions de CHF ont été versés au réassureur et 329,2 millions de CHF sont restés à EGK Assurances de base. Le capital propre d'EGK Assurances de base constitue par conséquent 12,4 pour cent des rentrées de primes.
- **Prestations** – Dans le domaine des prestations, les effets dus aux projets de réformes «Nouveau financement hospitalier» et «SwissDRG» (forfait par cas) se sont fait ressentir durant l'exercice 2013. Les deux remaniements des systèmes sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Une croissance supérieure à la moyenne des prestations, en particulier pour les prestations hospitalières stationnaires, a été enregistrée par l'ensemble de la branche, de même qu'EGK Assurances de base en 2013. La part des prestations nettes qui restaient à EGK Assurances de base avec le montant de la réassurance s'élevait à 315,7 millions de CHF.
- **Provisions actuarielles** – Dans le cadre du portefeuille d'assurés nettement réduit et des prestations nettes légèrement inférieures, des provisions actuarielles d'un montant de 10,5 millions de CHF ont pu être dissoutes.
- **Compensation du risque** – L'évolution vers un portefeuille d'assurés moins important a entraîné simultanément un ajustement des paiements pour la compensation du risque. Alors que 32 millions de CHF ont dû être encore versés l'année précédente, une faible rentrée de CHF 466'753 a été réalisée pour l'exercice 2013.
- **Frais d'exploitation pour compte propre** – D'autres mesures, qui ont pour but de réduire les frais administratifs, ont été mises en œuvre et appliquées au cours de l'exercice 2013. Les charges d'exploitation d'EGK Assurances de base ont pu être également réduites suite aux mesures adoptées dans le cadre d'une première étape et sont passées de 41,9 millions de CHF (2011) à 34,3 millions de CHF (2012) et, présentement, CHF 29,4 millions (2013). Ces indications portent principalement sur des coûts qui ont été imputés à EGK Services SA selon une clé de répartition définie. Cette clé de répartition a fait qu'EGK Assurances de base a été soulagée en termes de frais d'exploitation en relation avec le portefeuille d'assurés réduit, ce qui correspond au principe de l'imputation au responsable.
- **Résultat des placements de capitaux** – Un résultat positif d'un montant de 1,9 million de CHF a été globalement obtenu. Il a été réalisé en particulier par la vente d'actions dans le cadre d'une évolution favorable en bourse. La vente d'actions a été accomplie en liaison avec la souscription du contrat de réassurance avec Swiss Re.
- **Résultat extraordinaire** – Conformément au but statutaire, EGK-Caisse de Santé a décidé d'affecter un montant de 12,9 millions de CHF à EGK Assurances de base en vue d'assurer durablement son indépendance.

**Bénéfice** – Le résultat annuel a pu être encore déjà nettement amélioré comparé à l'exercice précédent, et ce malgré les effets négatifs de la forte réduction du portefeuille d'assurés. Par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice – qui est affecté intégralement à la nouvelle constitution des réserves – est passé de 2,1 millions de CHF à 9,3 millions des CHF.



Graphique: développement des réserves et taux de réserve depuis 2008 (AOS, sans indemnité journalière).

## Concernant le bilan

- **Placements de capitaux** – Le portefeuille de placements de capitaux a été réduit en faveur des liquidités et est passé de 107,5 millions de CHF à 99,0 millions de CHF.
- **Liquidités** – Le portefeuille de liquidités a augmenté étant donné qu'une rentrée de paiement importante pour compensation du risque a été enregistrée en décembre 2013. Au 31.12.2013, le portefeuille des liquidités se chiffre à 40,4 millions de CHF (contre 22,1 millions de CHF l'année précédente).
- **Capital de la fondation** – Le capital de la Fondation/ capital propre d'EGK Assurances de base a pu être encore consolidé. Au 31 décembre 2013, le portefeuille s'élève à 40,7 millions de CHF.



Dr. Reto Flury

### ■ INDICES

	2013	2012	Évolution	Évolution en %
Portefeuille moyen AOS CH	127'326	178'521	- 51'195	- 28.7
Portefeuille moyen avec modèle MC (Care)	42'439	69'941	- 27'502	- 39.3
Portefeuille moyen avec modèle médecin de famille (MMF)	10'307	15'471	- 5'164	- 33.4
Nombre d'assurés avec modèle télé-médical (TelMed)	4'651	7'872	- 3'221	- 40.9
<b>RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PRESTATIONS</b>				
Médecins (cabinets indépendants)	103'416'126	127'270'307	- 23'854'181	- 18.7
Soins hospitaliers ambulatoires	64'745'625	82'567'848	- 17'822'223	- 21.6
Soins hospitaliers stationnaires	102'808'506	119'932'808	-17'124'302	- 14.3
Pharmacies	36'315'740	47'746'409	- 11'430'669	- 23.9
Autres	60'157'531	75'333'743	- 15'176'211	- 20.1
Ratio combiné	101.5	102.6	1.8	0.0

## ■ 2. Compte annuel

### 2.1 Bilan au 31 décembre 2013

■ ACTIF	Point	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF	Évolution CHF
Placements de capitaux	4.1	98'960'226.25	107'514'949.04	-8'554'722.79
Comptes de régularisation	4.2	38'120'106.65	61'249'118.00	-23'129'011.35
Créances	4.3	41'943'523.37	39'654'612.17	2'288'911.20
Liquidités		40'408'502.64	22'111'806.44	18'296'696.20
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>219'432'358.91</b>	<b>230'530'485.65</b>	<b>-11'098'126.74</b>
<hr/>				
■ PASSIF	Point	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF	Évolution CHF
<b>CAPITAL DE LA FONDATION</b>				
Réserves AOS		26'375'893.67	24'412'737.85	1'963'155.82
Réserves indemnités journalières		5'059'088.99	4'952'401.93	106'687.06
Bénéfice		9'253'287.35	2'069'842.88	7'183'444.47
<b>Total réserves bénéfice</b>		<b>40'688'270.01</b>	<b>31'434'982.66</b>	<b>9'253'287.35</b>
<b>CAPITAL DE TIERS</b>				
Provisions actuarielles pour compte propre	4.4	50'754'705.27	85'855'143.25	-35'100'437.98
Comptes de régularisation	4.5	80'185.85	0.00	80'185.85
Dettes		127'909'197.78	113'240'359.74	14'668'838.04
<b>Total capital de tiers</b>		<b>178'744'088.90</b>	<b>199'095'502.99</b>	<b>-20'351'414.09</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>219'432'358.91</b>	<b>230'530'485.65</b>	<b>-11'098'126.74</b>



## 2.2 Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013

	Point	2013 CHF	2012 CHF	Évolution CHF
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>				
Primes gagnées pour compte propre	5.1	329'148'131.78	499'740'746.31	-170'592'614.53
Total des charges pour sinistres et prestations pour compte propre	5.2	-315'657'865.92	-452'957'632.02	137'299'766.10
Évolution des provisions actuarielles pour compte propre		10'500'437.98	6'928'289.81	3'572'148.17
Compensation des risques entre assurés		466'752.65	-32'021'034.00	32'487'786.65
Frais d'exploitation pour compte propre	5.3	-29'402'090.27	-34'274'601.69	4'872'511.42
Autres revenus d'exploitation	5.4	99'753.54	184'257.12	-84'503.58
Autres charges d'exploitation	5.5	-688'889.81	-1'302'803.75	613'913.94
Résultat des placements de capitaux	5.6	1'937'057.40	5'772'621.10	-3'835'563.70
- Revenus des placements de capitaux		11'015'969.43	7'499'732.47	3'516'236.96
- Charges des placements de capitaux		-9'078'912.03	-1'727'111.37	-7'351'800.66
<b>Total résultat d'exploitation</b>		<b>-3'596'712.65</b>	<b>-7'930'157.12</b>	<b>4'333'444.47</b>
Résultat extraordinaire	5.7	12'850'000.00	10'000'000.00	2'850'000.00
<b>Bénéfice</b>		<b>9'253'287.35</b>	<b>2'069'842.88</b>	<b>7'183'444.47</b>

## 2.3 Flux de trésorerie (en KCHF)

	2013 KCHF	2012 KCHF
<b>FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE</b>		
Bénéfice / perte	9'253	2'070
Réduction des provisions actuarielles	-35'101	-6'928
Diminution/augmentation des comptes de régularisation (actif)	23'129	-55'885
Augmentation/diminution des créances	-2'288	10'998
Augmentation/diminution des comptes de régularisation (passif)	80	-102'997
Augmentation/diminution des dettes	14'669	-14'056
<b>Entrées/sorties financières issues de l'activité commerciale</b>	<b>9'742</b>	<b>-166'798</b>
<b>FLUX MONÉTAIRE ISSU DU DOMAINE DES INVESTISSEMENTS</b>		
Sorties pour investissements dans placements de capitaux	8'555	14'854
<b>Entrées/sorties financières issues du domaine de l'investissement</b>	<b>8'555</b>	<b>14'854</b>
<b>FLUX MONÉTAIRE ISSU DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>		
Souscription d'un crédit transitoire		75'000
<b>Entrée de fonds issus de l'activité financière</b>		<b>75'000</b>
<b>Total entrées/sorties financières</b>	<b>18'297</b>	<b>-76'944</b>
<b>JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS</b>		
Liquidités au 01.01	22'112	99'056
Liquidités au 31.12	40'409	22'112
<b>TOTAL ENTRÉES/SORTIES FINANCIÈRES</b>	<b>18'297</b>	<b>-76'944</b>

## 2.4 Justificatif capital de la Fondation

JUSTIFICATIF CAPITAL DE LA FONDATION	Réserves AOS CH CHF	Réserves AOS UE CHF	Réserves Indemnité journalière CHF	Réserves Total CHF
<b>Capital de la Fondation au 1.1.2012</b>	<b>24'074'527.62</b>	<b>338'210.23</b>	<b>4'952'401.93</b>	<b>29'365'139.78</b>
Bénéfice 2012	1'756'121.46	207'034.36	106'687.06	2'069'842.88
<b>Capital de la Fondation au 31.12.2012</b>	<b>25'830'649.08</b>	<b>545'244.59</b>	<b>5'059'088.99</b>	<b>31'434'982.66</b>
Bénéfice / perte 2013	9'287'135.80	76'264.24	-110'112.69	9'253'287.35
<b>Capital de la Fondation au 31.12.2013</b>	<b>35'117'784.88</b>	<b>621'508.83</b>	<b>4'948'976.30</b>	<b>40'688'270.01</b>

## 2.5 Annexe au compte annuel 2013

### 1. Explications relatives à la base d'évaluation et aux principes d'évaluation

#### 1.1 Principes de la présentation des comptes

Le compte annuel statutaire a été présenté en conformité avec l'intégralité de l'ouvrage réglementaire Swiss Gaap RPC et correspond à la loi suisse. Il repose sur les valeurs de gestion et donne une image fidèle à la situation réelle en matière de patrimoine, finances et revenus. Le compte annuel est établi en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise.

#### 1.2 Date de référence du bilan

Le compte annuel est respectivement clôturé au 31 décembre.

#### 1.3 Principes d'évaluation

L'évaluation a lieu selon des critères harmonisés. Le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif est fondamentalement appliqué.

#### 1.4 Compte en monnaies étrangères

Il n'existe aucun poste consigné en monnaie étrangère.

#### 1.5 Placements de capitaux

L'évaluation de placements de capitaux a lieu aux valeurs du marché. Dans le compte de résultats, les variations des valeurs sont saisies en tant que bénéfice non réalisé dans les revenus issus des placements de capitaux ou, respectivement, en tant que pertes non réalisées dans les charges issues des placements des capitaux.

#### 1.6 Créances

Les créances envers des tiers tels qu'assurés, organismes d'assurance, cantons et autres sont intégrées aux valeurs nominales et les rectifications de valeurs nécessaires en matière de gestion d'entreprise sont prises en considération. Une délimitation de période éventuellement nécessaire est réalisée par l'intermédiaire des comptes passifs de régularisation. Les primes

exigibles seulement l'année suivante ont été régularisées et non présentées au poste des créances.

#### 1.7 Créances auprès d'organismes proches

Les créances sont intégrées aux valeurs nominales et les rectifications de valeurs nécessaires en matière de gestion sont prises en considération.

#### 1.9 Liquidités

Les liquidités sont évaluées aux valeurs nominales. Elles comprennent la trésorerie, l'avoir postal et bancaire, ainsi que les fonds à vue et de dépôt d'une période à courir d'au maximum 90 jours. Les fonds à vue et de dépôt d'une période à courir de plus de 90 jours sont saisis et évalués en tant que placements de capitaux.

#### 1.10 Provisions actuarielles pour compte propre

Des provisions sont constituées pour tous les sinistres survenant jusqu'à la date de référence de la clôture; elles représentent une estimation de tous les paiements et frais de traitement devant être encore effectués à l'avenir pour ces sinistres. Les procédés utilisés pour le calcul des provisions actuarielles reposent sur des méthodes mathématiques et statistiques reconnues, ainsi que sur les connaissances des spécialistes responsables de la régularisation des sinistres. Les expériences issues des années précédentes, ainsi que les attentes pour le futur sont entre autres également prises en considération. Une provision pour dommages aussi proche que possible de la réalité est visée. Les provisions nettes sont présentées.

#### 1.11 Dettes

Les dettes envers des tiers tels qu'assurés, organismes d'assurance, cantons et autres sont intégrées aux valeurs nominales. La saisie a lieu à l'arrivée de la facture. Une éventuelle régularisation de période est réalisée par l'intermédiaire des comptes actifs de régularisation. Les primes payées par les assurés pour l'année suivante ont été prises en considération et présentées.

### 1.12 Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes de régularisation contiennent le montant attendu de la compensation des risques avec prise en considération des factures provisoires déjà payées sur la base de la variation passée des membres, de l'évolution de la structure des âges et des redevances provisoires par assuré, des intérêts courants pro rata temporis issus des placements de capitaux ainsi que des charges et revenus devant être régularisés en fonction de la période.

### 1.13 Capital de la Fondation

Le capital de la Fondation est constitué des postes suivants:

- réserves en bénéfices AOS
- réserves en bénéfices indemnité journalière

Les réserves en bénéfices englobent les résultats des exercices écoulés.

Les créances et dettes envers les assurés (primes facturées au préalable) ne sont plus présentées.

## 2. Gestion des risques et contrôle interne

### 2.1 Risque sur placements

EGK Assurances de base est exposée aux risques du marché concernant ses placements de capitaux (risques de variation des taux d'intérêts, risques de variation de cours).

### 2.2 Risque afférent à l'activité

Le risque commercial a pu être diminué au cours de l'année 2013. Cette diminution s'explique notamment par le contrat de réassurance conclu avec Swiss Re qui assume la garantie d'une partie du risque commercial.

### 2.3 Risque afférent au contexte de l'activité

EGK Assurances de base se situe dans un contexte régulé qui dépend fortement des développements législatifs et des prescriptions légales par les autorités respectivement compétentes. Ces facteurs peuvent avoir un impact déterminant tant sur les primes que sur les prestations.

### 2.4 Risques opérationnels

Ce risque englobe la sécurité informatique, les risques relatifs au personnel, les risques juridiques et les processus commerciaux. EGK Assurances de base dispose d'une gestion des risques qui est orientée vers les risques mentionnés ci-dessus. Les risques identifiés sont périodiquement vérifiés sous forme systématique et évalués quant à leur probabilité de survenance et leurs effets. Le conseil d'administration décide des mesures adéquates visant à éviter, réduire ou transposer les risques correspondants. Les risques personnellement assumés sont continuellement contrôlés.

Le Conseil de la Fondation a pris des mesures préventives internes afin de garantir la conformité de la clôture annuelle des comptes d'EGK Assurances de base avec les normes de présentation des comptes applicables, ainsi que la régularité des rapports de l'entreprise. Ces mesures se rapportent aux systèmes comptables et processus modernes, à l'établissement du compte annuel, ainsi qu'aux rapports périodiques.

### 2.5 Activité suivie de la société

EGK Assurances de base est en bonne voie pour satisfaire de nouveau aux exigences légales en matière de réserves dans un proche avenir.

La structure entre les primes et les prestations a pu être constamment améliorée dans le cadre des ajustements de primes effectués par le passé.

Avec Swiss Re, un partenaire performant qui offre une sécurité supplémentaire sur la voie de la régénération a pu être obtenu pour l'exercice 2013.

### 3. Compte de résultats par segments

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	AOS CH		AOS UE		Indemnité journalière		Total	
	2013 CHF	2012 CHF	2013 CHF	2012 CHF	2013 CHF	2012 CHF	2013 CHF	2012 CHF
Total des primes gagnées pour compte propre	328'379'416.73	499'042'133.32	562'597.00	443'469.74	206'118.05	255'143.25	329'148'131.78	499'740'746.31
Total des charges pour sinistres et prestations pour compte propre	-314'955'491.70	-452'616'682.68	-426'810.07	-234'433.54	-275'564.15	-106'515.80	-315'657'865.92	-452'957'632.02
Évolution des provisions actuarielles pour compte propre	10'500'000.00	6'890'672.55	-35'256.04	7'117.17	35'694.02	30'500.09	10'500'437.98	6'928'289.81
Compensation des risques entre assurés	466'752.65	-32'021'034.00	0.00	0.00	0.00	0.00	466'752.65	-32'021'034.00
Frais d'exploitation pour compte propre	-29'300'293.53	-34'186'201.72	-25'436.13	-15'959.49	-76'360.61	-72'440.48	-29'402'090.27	-34'274'601.69
Autres revenus d'exploitation	99'666.99	184'171.11	86.55	86.01	0.00	0.00	99'753.54	184'257.12
Autres charges d'exploitation	-688'292.12	-1'302'195.60	-597.69	-608.15	0.00	0.00	-688'889.81	-1'302'803.75
Résultat des placements de capitaux	1'935'376.78	5'769'926.45	1'680.62	2'694.65	0.00	0.00	1'937'057.40	5'772'621.10
- Revenus des placements de capitaux	11'006'411.79	7'496'231.82	9'557.64	3'500.65	0.00	0.00	11'015'969'43	7'499'732.47
- Charges des placements de capitaux	-9'071'035.01	-1'726'305.37	-7'877.02	-806.00	0.00	0.00	-9'078'912.03	-1'727'111.37
<b>Total résultat d'exploitation</b>	<b>-3'562'864.20</b>	<b>-8'239'210.57</b>	<b>76'264.24</b>	<b>202'366.39</b>	<b>-110'112.69</b>	<b>106'687.06</b>	<b>-3'596'712.65</b>	<b>-7'930'157.12</b>
Résultat extraordinaire	12'850'000.00	9'995'332.02	0.00	4'667.98	0.00	0.00	12'850'000.00	10'000'000.00
<b>Bénéfice / perte</b>	<b>9'287'135.80</b>	<b>1'756'121.45</b>	<b>76'264.24</b>	<b>207'034.37</b>	<b>-110'112.69</b>	<b>106'687.06</b>	<b>9'253'287.35</b>	<b>2'069'842.88</b>

Remarque: L'indemnité journalière est intégralement financée à partir de liquidités. Compte tenu de la situation actuelle des taux d'intérêts, il a été renoncé à la prise en considération des revenus issus d'intérêts.

### 4. Explications relatives au bilan

#### 4.1 Placements de capitaux

	Portefeuille 01.01.2013 CHF	Achat/ vente nets CHF	Résultat réalisé CHF	Résultat non réalisé CHF	Portefeuille 31.12.2013 CHF
Autres créances relatives à un montant monétaire fixe (obligations)	57'861'126.00	-5'124'995.33	342'308.33	-1'897'239.00	51'181'200.00
Participations au capital propre (actions)	19'466'515.00	-17'483'693.45	4'915'658.71	-3'279'016.26	3'619'464.00
Placements collectifs (parts)	9'025'738.00	-3'570'671.00	269'903.00	-3'320.00	5'721'650.00
Placements sur le marché financier	21'161'570.04	17'276'342.21	0.00	0.00	38'437'912.00
<b>TOTAL</b>	<b>107'514'949.04</b>	<b>-8'903'017.57</b>	<b>5'527'870.04</b>	<b>-5'179'575.26</b>	<b>98'960'226.25</b>

Les placements de capitaux sont par principe évalués à la valeur du marché. Les premiers placements de CHF 3'676.00 ont été évalués à la valeur nominale.

	Portefeuille 01.01.2012 (adapté) CHF	Achat/ vente nets CHF	Résultat réalisé CHF	Résultat non réalisé CHF	Portefeuille 31.12.2012 CHF
Autres créances relatives à un montant monétaire fixe (obligations)	64'578'782.00	-9'366'293.20	2'242'957.20	405'680.00	57'861'126.00
Participations au capital propre (actions)	14'959'965.00	1'743'951.43	1'609'326.64	1'153'271.93	19'466'515.00
Placements collectifs (parts)	15'883'087.00	-8'072'244.86	869'018.86	345'877.00	9'025'738.00
Placements sur le marché financier	26'947'132.38	-5'785'562.34	0.00	0.00	21'161'570.04
<b>TOTAL</b>	<b>122'368'966.38</b>	<b>-21'480'148.97</b>	<b>4'721'302.70</b>	<b>1'904'828.93</b>	<b>107'514'949.04</b>

#### 4.2 Comptes de régularisation actifs

	2013 CHF	2012 CHF
Compensation des risques	37'259'978.65	60'625'649.00
Intérêts courus	527'128.00	623'469.00
Autres	333'000.00	0.00
<b>Comptes de régularisation actifs</b>	<b>38'120'106.65</b>	<b>61'249'118.00</b>

La réduction des comptes de régularisation actifs est due aux créances issues de la compensation des risques. La compensation provisoire des risques est respectivement calculée avec prise en considération des déclarations de portefeuille de l'année précédente. En raison de la diminution du portefeuille au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la compensation provisoire des risques diverge fortement de celle calculée.

#### 4.3 Créances

	2013 CHF	2012 CHF
Assurés	20'731'418.31	23'755'296.41
Créances envers des services de l'État	6'544'151.56	7'990'140.11
Créances à l'encontre d'organismes proches	14'305'897.10	7'902'647.00
Autres créances	362'056.40	6'528.65
<b>Créances</b>	<b>41'943'523.37</b>	<b>39'654'612.17</b>

Les créances envers des organismes proches sont composées comme suit:

	2013 CHF	2012 CHF
EGK-Caisse de santé	6'395'391.00	7'902'647.00
EGK Assurances privées SA	4'377'142.76	0.00
EGK Services SA	3'533'363.34	0.00
<b>Créances à l'encontre d'organismes proches</b>	<b>14'305'897.10</b>	<b>7'902'647.00</b>

4.4 Provisions actuarielles pour compte propre	2013 CHF	2012 CHF
Assurance obligatoire des soins de maladie LAMal	75'000'000.00	85'500'000.00
Part assurance obligatoire des soins de maladie LAMal réassurance	-24'600'000.00	0.00
<b>Total assurance obligatoire des soins de maladie LAMal</b>	<b>50'400'000.00</b>	<b>85'500'000.00</b>
Indemnité journalière LAMal	55'004.83	50'000.00
Provisions pour vieillesse indemnité journalière	214'444.40	255'143.25
Assurance des soins de maladie UE	85'256.04	50'000.00
<b>Autres provisions actuarielles</b>	<b>354'705.27</b>	<b>355'143.25</b>
<b>Total provisions actuarielles</b>	<b>50'754'705.27</b>	<b>85'855'143.25</b>

#### Assurance obligatoire des soins de maladie LAMal

Les provisions pour sinistres ont été calculées selon le triangle d'analyse Chain-Ladder. De plus, des provisions pour antisélection et divergences de modèle ont été prises en considération.

#### Indemnité journalière LAMal

Les provisions pour indemnités journalières ont été calculées sous forme forfaitaire. Elles correspondent à 20% (contre 47% a.p.) des prestations nettes.

#### Provisions pour vieillesse indemnité journalière

Suite à la recommandation de l'OFSP, une provision pour vieillesse a été calculée sur la base du volume de primes annuelles.

#### Assurance des soins de maladie UE

Les provisions de l'assurance des soins de maladie UE ont été calculées sous forme forfaitaire. Elles correspondent à 20 % (contre 22.7 % a.p.) des prestations nettes.

#### 4.5 Dettes

	2013 CHF	2012 CHF
Assurés	18'354'329.68	18'750'539.38
Dettes envers des services de l'État	3'468'284.60	4'170'699.83
Dettes à l'encontre d'organismes proches	0.00	7'009'022.02
Dettes financières	75'000'000.00	75'000'000.00
Autres dettes	31'086'583.50	8'310'098.51
<b>Dettes</b>	<b>127'909'197.78</b>	<b>113'240'359.74</b>

Les changements des autres dettes sont dus au contrat de réassurance.

Les dettes envers des organismes proches sont composées comme suit:

	2013 CHF	2012 CHF
EGK-Caisse de santé	0.00	0.00
EGK Services SA	0.00	5'409'022.02
EGK Assurances privées SA	0.00	1'600'000.00
<b>Dettes à l'encontre d'organismes proches</b>	<b>0.00</b>	<b>7'009'022.02</b>

#### 5. Explications relatives au compte des résultats

##### 5.1 Primes gagnées pour compte propre

	2013 CHF	a.p. CHF
Primes brutes	386'450'595.45	499'449'514.20
- Baisses de recettes	-1'504'711.57	-1'599'638.35
- Parts de primes réassureur	-57'148'268.00	0.00
Autres parts de primes	1'350'515.90	1'890'870.46
<b>Primes gagnées pour compte propre</b>	<b>329'148'131.78</b>	<b>499'740'746.31</b>

La diminution des rentrées de primes s'explique d'une part par la diminution du portefeuille, d'autre part par les parts de primes du réassureur.



## 5.2 Charges pour sinistres et prestations pour compte propre

	2013 CHF	a.p. CHF
Prestations	-427'411'273.75	-535'616'607.85
- Participation aux coûts	59'265'868.83	84'443'428.27
- Parts de primes réassureur	54'243'697.00	0.00
Autres prestations	-1'756'158.00	-1'784'452.44
<b>Total des charges pour sinistres et prestations pour compte propre</b>	<b>-315'657'865.92</b>	<b>-452'957'632.02</b>

## 5.3 Frais d'exploitation pour compte propre

	2013 CHF	a.p. CHF
Charges en personnel (coûts refacturés)	15'833'730.75	16'830'755.23
ICT (coûts refacturés)	4'358'927.55	6'602'765.49
Marketing / publicité / distribution	0.00	1'600'000.00
Autres charges d'exploitation (coûts refacturés)	4'745'526.25	4'262'000.04
Autres charges d'exploitation	3'291'592.67	3'547'229.38
Amortissements (coûts refacturés)	1'172'313.05	1'431'851.55
<b>Charges d'exploitation pour compte propre</b>	<b>29'402'090.27</b>	<b>34'274'601.69</b>

## 5.4 Autres revenus d'exploitation

	2013 CHF	a.p. CHF
Revenus issus d'intérêts	57'019.21	167'420.45
Revenus issus du produit d'actes de défaut de biens	42'734.33	16'836.67
<b>Autres revenus d'exploitation</b>	<b>99'753.54</b>	<b>184'257.12</b>

## 5.5 Autres revenus d'exploitation

	2013 CHF	a.p. CHF
Frais postaux et bancaires	295'473.51	442'806.80
Charges sur intérêts	393'416.30	859'996.95
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>688'889.81</b>	<b>1'302'803.75</b>

## 5.6 Résultat des placements de capitaux

	Revenus 2013 CHF	Charges 2013 CHF	Résultat 2013 CHF
Autres créances relatives à un montant monétaire fixe (obligations)	1'477'485.22	2'004'983.00	-527'497.78
Participations au capital propre (actions)	8'882'932.05	6'416'146.67	2'466'785.38
Placements collectifs (parts)	655'552.16	388'969.16	266'583.00
Charges pour l'administration du capital (frais de dépôt)	0.00	268'813.20	-268'813.20
<b>TOTAL</b>	<b>11'015'969.43</b>	<b>9'078'912.03</b>	<b>1'937'057.40</b>

	Revenus 2012 CHF	Charges 2012 CHF	Résultat 2012 CHF
Autres créances relatives à un montant monétaire fixe (obligations)	2'648'637.20	91'975.00	2'556'662.20
Participations au capital propre (actions)	2'762'598.57	377'957.04	2'384'641.53
Placements collectifs (parts)	1'214'895.86	67'746.92	1'147'148.94
Charges pour l'administration du capital (frais de dépôt)	0.00	315'831.57	-315'831.57
<b>TOTAL</b>	<b>6'626'131.63</b>	<b>853'510.53</b>	<b>5'772'621.10</b>

### 5.61 Résultat issu d'obligations

	Résultat 2013 CHF	Résultat a.p. CHF
Revenus issus d'intérêts	1'027'432.89	1'475'165.37
Bénéfices réalisés	368'508.33	767'791.83
Bénéfices non réalisés	81'544.00	405'680.00
Pertes réalisées	-26'200.00	-91'975.00
Pertes non réalisées	-1'978'783.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>-527'497.78</b>	<b>2'556'662.20</b>

### 5.62 Résultat issu d'actions

	Résultat 2013 CHF	Résultat a.p. CHF
Revenus issus de dividendes	830'142.93	690'495.00
Bénéfices réalisés	6'090'093.12	918'831.64
Bénéfices non réalisés	1'962'696.00	1'153'271.93
Pertes réalisées	-1'174'434.41	-377'957.04
Pertes non réalisées	-5'241'712.26	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>2'466'785.38</b>	<b>2'384'641.53</b>

### 5.63 Résultat issu de parts

	<b>Résultat 2013 CHF</b>	<b>Résultat a.p. CHF</b>
Revenus issus de dividendes	0.00	284'262.50
Bénéfices réalisés	275'913.16	584'756.36
Bénéfices non réalisés	379'639.00	345'877.00
Pertes réalisées	-6'010.16	-67'746.92
Pertes non réalisées	-382'959.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>266'583.00</b>	<b>1'147'148.94</b>

### 5.7 Résultat extraordinaire

Conformément au but statutaire, EGK-Caisse de Santé a décidé d'affecter un montant de CHF 12'850'000.00 à EGK Assurances de base en vue d'assurer durablement son indépendance.

### 6. Transactions avec des personnes et sociétés proches

Il existe un contrat de délocalisation avec EGK Services SA. EGK Services SA est responsable de l'administration du service de l'EGK. Les coûts qui ne peuvent être affectés directement aux différentes entités ont été facturés au prorata aux entités respectives, conformément à une clé de répartition. La clé de répartition repose sur le rapport portefeuille d'assurés 50% et règlements de sinistres 50%.

### 7. Créances / dettes éventuelles

Comme décrit au point 4.6, il existe un contrat de crédit d'un montant de CHF 75'000'000.00 qui était nécessaire au paiement de la compensation provisoire des risques. Un contrat de nantissement pour le dépôt de titres a été établi en garantie de ce contrat de crédit auprès de la Basellandschaftliche Kantonalbank. Le contrat de nantissement est associé au contrat de crédit qui arrive à terme en juillet 2014.

### 8. Résultat après la date de référence du bilan

Aucun résultat postérieur à la date de référence du bilan n'est connu.

 Revisionsstelle



*EGK Grundversicherungen  
Laufen*

*Bericht der Revisionsstelle  
an den Stiftungsrat  
zur Jahresrechnung 2013*



Bericht der Revisionsstelle  
an den Stiftungsrat der  
EGK Grundversicherungen  
Laufen

### **Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung**

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der EGK Grundversicherungen bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung, Eigenkapitalnachweis, Geldflussrechnung und Anhang auf den Seiten 8 bis 19 für das am 31. Dezember 2013 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

#### *Verantwortung des Stiftungsrates*

Der Stiftungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den Swiss GAAP auf den Seiten 16 bis 69 FER, den gesetzlichen Vorschriften und der Stiftungsurkunde sowie den Reglementen verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Stiftungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

#### *Verantwortung der Revisionsstelle*

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

#### *Prüfungsurteil*

Nach unserer Beurteilung vermittelt die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2013 abgeschlossene Geschäftsjahr ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit den Swiss GAAP FER und entspricht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

---

PricewaterhouseCoopers AG, St. Jakobs-Strasse 25, Postfach, 4002 Basel  
Telefon: +41 58 792 51 00, Telefax: +41 58 792 51 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG ist Mitglied eines globalen Netzwerks von rechtlich selbständigen und voneinander unabhängigen Gesellschaften.



#### **Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften**

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 83b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 83b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Stiftungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Ohne unser Prüfungsurteil einzuschränken, weisen wir darauf hin, dass die Sicherheitsreserve gemäss Art. 78ff KVV sowie die gemäss Übergangsbestimmungen notwendige minimale Reservequote von 15% unterschritten wird.

PricewaterhouseCoopers AG

Enrico Strozzi  
Revisionsexperte  
Leitender Revisor

Dominique Schneylin  
Revisionsexperte

Basel, 21. März 2014

## 3. Organes

### **Conseil de Fondation**

#### **Président**

Alex Kummer, In den Kurzen 31, 4242 Laufon

#### **Vice-président**

Dr. Alex Stebler, Zwigacker 23, 4208 Nunningen

Dr. Daniel Gresly, Ollenweg 30, 4226 Breitenbach

Tobias Martz, Raingässli 14, 8706 Meilen

Sabine Hockenjos, Kirchstrasse 32, 9524 Zuzwil

Martin Hürlimann, Alpenstrasse 26, 4515 Oberdorf

#### **Directeur**

Dr. Reto Flury, EGK Assurances de base, Brislachstr. 2,  
4242 Laufon, reto.flury@egk.ch

#### **Directeur-adjoint**

Stefan Kaufmann, EGK Assurances de base, Brislachstr. 2,  
4242 Laufon, stefan.kaufmann@egk.ch

## 4. Vos interlocuteurs

### Agence Aarau

Bahnhofstrasse 41  
Case postale  
5001 Aarau  
Tél. 062 839 90 80  
Fax 062 839 90 89  
aarau@egk.ch

### Agence Bâle

Centralbahnplatz 8  
Case postale  
4002 Bâle  
Tél. 061 279 93 93  
Fax 061 279 93 95  
basel@egk.ch

### Agence Bellinzona

Via Codeborgo 16  
6500 Bellinzona  
Tél. 091 851 30 80  
Fax 091 851 30 89  
bellinzona@egk.ch

### Agence Berne

Bubenbergplatz 10  
Case postale 8663  
3001 Berne  
Tél. 031 327 81 81  
Fax 031 327 81 89  
bern@egk.ch

### Agence Coire

Kornplatz 2  
Case postale 344  
7002 Coire  
Tél. 081 257 04 80  
Fax 081 257 04 89  
chur@egk.ch

### Agence Delémont

Quai de la Sorne 5  
2800 Delémont  
Tél. 032 424 48 88  
Fax 032 424 48 89  
delemont@egk.ch

### Agence Frauenfeld

Zürcherstrasse 120  
Case postale 270  
8501 Frauenfeld  
Tél. 052 724 70 80  
Fax 052 724 70 89  
frauenfeld@egk.ch

### Agence Fribourg

Boulevard de Pérolles 12  
Case postale 502  
1701 Fribourg  
Tél. 026 347 19 00  
Fax 026 347 19 09  
fribourg@egk.ch

### Agence Laufon

Bahnhofstrasse 2  
4242 Laufon  
Tél. 061 765 55 11  
Fax 061 765 55 14  
laufen@egk.ch

### Agence Lausanne

Rue Pépinet 3  
Case postale 5959  
1002 Lausanne  
Tél. 021 637 43 00  
Fax 021 637 43 01  
lausanne@egk.ch

### Agence Lucerne

Winkelriedstrasse 31  
6002 Lucerne  
Tél. 041 226 30 80  
Fax 041 226 30 89  
luzern@egk.ch

### Agence Sion

Av. de Tourbillon 9  
Case postale 442  
1951 Sion  
Tél. 027 329 60 40  
Fax 027 329 60 49  
sion@egk.ch

### Agence Soleure

Westbahnhofstrasse 1  
Case postale 455  
4502 Soleure  
Tél. 032 628 68 80  
Fax 032 628 68 89  
solothurn@egk.ch

### Agence Saint-Gall

Gallusstrasse 12  
Case postale  
9004 Saint-Gall  
Tél. 071 227 99 22  
Fax 071 227 99 23  
st\_gallen@egk.ch

### Agence Thoune

Bälliz 1  
Case postale  
3601 Thoune  
Tél. 033 226 00 88  
Fax 033 226 00 89  
thun@egk.ch

### Agence Wettingen

Landstrasse 49  
5430 Wettingen  
Tél. 056 437 39 90  
Fax 056 437 39 99  
wettingen@egk.ch

### Agence Winterthur

Bahnhofplatz 18  
Postfach 1730  
8401 Winterthur  
Tél. 052 209 06 80  
Fax 052 209 06 89  
winterthur@egk.ch

### Agence Zoug

Baarerstrasse 57  
6300 Zoug  
Tél. 041 729 00 70  
Fax 041 729 00 79  
zug@egk.ch

### Agence Zurich

Stampfenbachstrasse 48  
8006 Zurich  
Tél. 044 368 80 00  
Fax 044 368 80 10  
zuerich@egk.ch



**EGK-Caisse de Santé**  
Siège principal  
Brislachstrasse 2  
Case postale  
4242 Laufon

Tél. 061 765 51 11  
Fax 061 765 51 12  
[info@egk.ch](mailto:info@egk.ch)  
[www.egk.ch](http://www.egk.ch)

